

Nouveautés et changements concernant la collecte des ordures et du recyclage

Uniformisation des bacs (en vigueur le 1^{er} janvier 2018) :

Depuis juillet 2016, la Municipalité de **Mille-Isles** applique le nouveau Règlement relatif à l'enlèvement et à la disposition des matières résiduelles. Pour ce faire, différentes actions devront être entreprises par chacun de vous pour améliorer la performance environnementale de la Municipalité.

Les bacs à ordures et de recyclage devront être uniformisés sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Mille-Isles avant le 1^{er} janvier 2018.

Toute autre couleur de bac ne sera pas acceptée et non ramassée à partir de la date limite du 1^{er} janvier 2018.



Bac à ordures
Description : Roulant muni de poignée,
Volume : 240 litres ou 360 litres
Couleurs : vert, noir ou gris charbon



Bac de recyclage
Description : Roulant muni de poignée,
Volume : 360 litres
Couleur : bleu



Bac à ordure : Vous pouvez vous le procurer chez un détaillant ou encore en commande auprès de la Municipalité à madame **Christine Slight** au (450) 438-2958 poste 2600 ou par courriel : cslight@mille-isles.ca

Bac de recyclage : Vous pouvez vous le procurer chez un détaillant ou à la Municipalité. Le coût du bac est 105 \$ taxes incluses pour un bac de 360 litres.

Horaire et fréquence des collectes (en vigueur le 1^{er} janvier 2017) : Pour toutes les collectes, les bacs doivent être placés à la rue au plus tôt à 17 h la veille du jour prévu pour la collecte et être retirés au plus tard à minuit le jour de la collecte.

Également, les bacs doivent être disposés en bordure de rue avec les poignées et les roues du côté de la maison.



* Note : les objets ne doivent pas dépasser la grandeur de 4 pieds x 4 pieds (cuve du camion). Enlever les compresseurs des frigos, congélateurs.

Encombrants (en vigueur le 1^{er} janvier 2017)

La collecte des encombrants sera effectuée qu'**une seule fois par mois**, en même temps que la première collecte d'ordures du mois. Les encombrants sont des ordures trop volumineuses pour entrer dans le bac à ordure et ils ne sont pas recyclables.

Les interdits

Pour réduire la quantité de déchets jetés inutilement, voici certaines matières nouvellement interdites dans le bac de déchets.

- **Toute matière recyclable admise par le Centre de tri** (le verre, le plastique (1, 2, 3, 4, 5 et 7), le carton et le métal), ces matières doivent être placées dans le bac de recyclage;
- **Les résidus de construction, de rénovation et de démolition.** Ceux-ci doivent être emmenés vers l'Écocentre « Les bons amis » ou dans un centre de tri autorisé;
- **Les résidus domestiques dangereux.** La plupart de ces déchets sont acceptés à votre Écocentre « Les bons amis », mais avant de vous déplacer, vous pouvez vérifier à l'arrière de votre calendrier de collectes ou sur notre site Internet.
- **Les résidus de technologie de l'information et des communications.** Ceux-ci doivent être emmenés vers l'Écocentre « Les bons amis »;
- **Les résidus verts.** Faire de l'herbicyclage, c'est gagnant! C'est l'action de laisser la pelouse tondue ou les feuilles mortes au sol.
- **Les autres matières** (résidus biomédicaux, par exemple). Vous devez aller les porter à votre pharmacie qui saura comment s'en départir de façon sécuritaire.

Pourquoi ce changement ?

Il est démontré que l'uniformisation des bacs de déchets et de recyclage assure une meilleure propreté des lieux avant et après la collecte. Également, il permet de limiter la quantité de déchet et favorise le recyclage et le compost volontaire.

C'est à chacun de nous de respecter ces nouvelles règles afin d'assurer une meilleure performance environnementale!



MOT du MAIRE

Édition octobre 2016

Cher Mille-Islois et Mille-Isloises,

Cette année, nous avons été choyés par un été exceptionnel. Ces beaux jours ont permis d'avancer certains travaux et de vous livrer une section restaurée et asphaltée de plus d'un kilomètre du chemin Tamaracouta.

Le bâtiment abritant la caserne et le garage municipal est fonctionnel. Il sera inauguré en novembre. Vous serez cordialement invité lors de l'inauguration à le visiter.

La belle température n'a pas empêché la poursuite des travaux entrepris et la mise en place en novembre du nouveau site web de la municipalité. Le conseil considère que la communication et l'information jouent un rôle primordial pour lui permettre d'assumer une saine gestion dans les champs de ses compétences. Il souhaite par l'intermédiaire de cet outil plus convivial vous transmettre de l'information qui sera désormais mise à jour hebdomadairement en régie interne. Il vous invite à faire parvenir vos commentaires à srobitaille@mille-isles.ca afin de le parfaire pour mieux répondre à vos attentes. Ainsi, il est possible d'améliorer votre qualité de vie dans la continuité de la préservation de votre environnement.

Dans cet esprit, le conseil entreprend son travail de préparation du budget. Sa préoccupation première se pose sur votre capacité de payer tout en s'assurant de répondre adéquatement à l'ensemble de ses obligations. Il a des choix difficiles à faire. Il doit concilier le respect de ses employés nécessaires à l'administration, l'entretien de ses infrastructures (chemins et édifices) et les services à vous offrir. Il évalue les investissements possibles pour la réfection du réseau routier, de l'hôtel de ville, de l'édifice Maple Grove et des activités communautaires, dans un esprit d'équité, tout en examinant les sources de financement autres que la taxation municipale. Cet exercice annuel exige le support de l'administration municipale afin de nous permettre de prioriser l'essentiel tout en poursuivant le développement d'une collectivité où il fait bon vivre.

Je souligne l'implication des membres du conseil et du personnel de la municipalité, les membres du CCU et des bénévoles. Ils contribuent à notre mieux-être collectif.

Recevez mes meilleures salutations.

Michel Boyer, maire

Viactive : activités annulées

Malheureusement, dû à un manque de participation, **les sessions gratuites de Viactive** qui avaient lieu les lundis et les vendredis à l'hôtel de ville à 10 h sont annulées. Toutefois, si vous souhaitez participer à des exercices simples, sans danger pour les articulations, favorisant la circulation sanguine, la coordination, la force musculaire, l'équilibre et la flexibilité, inscrivez-vous auprès de **Mme Nathalie Bouchard** au 450-438-2958 poste 2608 ou par courriel au nbouchard@mille-isles.ca. Dès qu'il y aura assez de participants, les activités reprendront !





RESTER LOIN DE LA GRIPPE : FAITES-VOUS VACCINER !

La vaccination annuelle est la meilleure façon de prévenir la grippe. Combinée aux mesures de prévention de base, comme se laver les mains, tousser dans son coude plutôt que dans sa main et rester à la maison quand on est malade, elle permet de diminuer la transmission du virus.

Le vaccin est offert gratuitement aux personnes suivantes :

- Les enfants de 6 à 23 mois;
- Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse;
- Les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- Les personnes âgées de 60 ans et plus.
- Les proches des personnes mentionnées précédemment, y compris les personnes qui en prennent soin;
- Les proches des enfants de moins de 6 mois;
- Les travailleurs de la santé.



Pour tous les autres, le vaccin est disponible à coût variable dans les CLSC, Cliniques médicales et pharmacies de votre région, informez-vous auprès d'eux pour les dates et les coûts.

Le vaccin contre la grippe est efficace et sécuritaire. Il ne peut pas causer la grippe ni aucune autre maladie, car le virus qu'il contient n'est pas vivant. Il arrive que l'on ressente une légère douleur à l'endroit où l'on s'est fait vacciner et, rarement, un peu de fièvre et de courbatures le lendemain de la vaccination. Des inconvénients bien moins importants par rapport à ceux de la grippe qui peuvent nous affecter durement pendant plusieurs jours.

Pour en savoir plus visitez le site Internet www.santelaurentides.gouv.qc.ca



Calendrier de vaccination antigrippale 2016 Secteur Argenteuil

Date et heure	Endroit	Modalité
Le 2 novembre 2016 de 9 h 30 à 11 h 30	Municipalité de Harrington 2811, Route 327 Harrington	Sans rendez-vous
Le 4 novembre 2016 de 13 h à 20 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 8 novembre 2016 de 9 h à 16 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 8 novembre 2016 de 13 h 30 à 19 h 30	Municipalité de Grenville 21, rue Tri-Jean Grenville	Sans rendez-vous
Le 12 novembre 2016 de 9 h à 16 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 16 novembre 2016 de 9 h à 16 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous

Date et heure	Endroit	Modalité
Le 17 novembre 2016 de 13 h à 20 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 18 novembre 2016 de 13 h à 20 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 22 novembre 2016 de 9 h à 16 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 23 novembre 2016 de 13 h 30 à 19 h 30	Municipalité de Grenville 21, rue Tri-Jean Grenville	Sans rendez-vous
Le 25 novembre 2016 de 13 h à 20 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous
Le 26 novembre 2016 de 9 h à 15 h	Municipalité de Gore 2, chemin Combrin Gore	Sans rendez-vous
Le 2 décembre 2016 de 13 h à 20 h	Carrefour d'Argenteuil 505, avenue Béthany Lachute	Sans rendez-vous





URBANISME

Édition octobre 2016

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La Municipalité est très heureuse de votre engouement pour la 6^e édition de la Journée de l'environnement. C'est avec plaisir que nous vous avons rencontré et avons échangé avec vous concernant divers sujets reliés à l'urbanisme et l'environnement. Nous félicitons tous les gagnants du concours, lesquels ont tous déjà récupéré leur prix. **Au plaisir de se voir en 2017!**

CCU

Le Service de l'urbanisme souhaite collecter des noms pour sa banque de données de membres du Comité consultatif d'urbanisme. **Ce Comité se rencontre 1 fois par mois afin de poser un regard sur le développement de Mille-Isles.** Si vous voulez être actifs dans votre Municipalité, c'est le temps de s'impliquer! N'hésitez pas à communiquer avec **Andrée-Ann LaRocque, directrice du Service de l'urbanisme et environnement au poste 2602 pour plus de détails.**

SÉCURITÉ ET AUTOBUS SCOLAIRE

En cette rentrée scolaire, nous prenons un moment pour rappeler à nos citoyens quelques règles importantes afin d'assurer la sécurité de nos enfants.



Conseils pour les automobilistes :

- **Réduisez votre vitesse** : Respectez les limites de vitesse dans les zones scolaires et près des terrains de jeux.
- **Attention aux angles morts** : Soyez très prudent dans nos rues vallonnées où les angles morts sont nombreux, car vous pourriez ne pas voir les enfants qui attendent l'autobus au sommet d'une cote ou dans une courbe.
- **Arrêtez-vous lorsqu'un autobus scolaire fait clignoter ses feux rouges et déploie son bras de signalisation d'arrêt** : Les véhicules doivent s'arrêter dans les deux directions en présence d'un autobus scolaire. Ne vous remettez pas en marche tant que les feux clignotants ne sont pas éteints.
- **Ne dépassez jamais un autre véhicule** : Respectez les zones interdites ou non sécuritaires, soyez patient et prévoyant en partant plus tôt.

Conseils pour les enfants :

- **Gardez vos distances** : Restez sur le trottoir ou sur l'accotement, le plus loin possible des voitures.
- **Soyez visible** : Rester debout et non assis ou coucher par terre ou dans un banc de neige. S'il fait noir le matin en hiver, portez une petite lumière clignotante ou une bande réfléchissante sur vos vêtements.
- **Attention aux angles morts** : Si votre entrée de maison est au sommet d'une côte ou dans une courbe, dans un angle mort pour les automobilistes, aller attendre l'autobus un peu plus loin où c'est plus sécuritaire.
- **Ne courez jamais pour attraper l'autobus. Arrivez au moins 5 minutes à l'avance.**
- **Attendez** le signe du conducteur d'autobus pour traverser la rue.





INFORMATION

Édition octobre 2016

HALLOWEEN À LA RÉSERVE SCOUTE TAMARACOUTA

Le 29 octobre 2016 de 13 h 30 à 16 h, vous êtes invités à participer à l'activité d'Halloween organisée par la Réserve scout Tamaracouta. Plusieurs activités seront disponibles pour les enfants telles que : *décoration de citrouille, labyrinthe toile d'araignée, Mama Nasty essai de faire à manger, relais de citrouille, etc.* Une carte sera fournie sur place pour localiser les différentes activités.

Et, il y aura aussi des bonbons !

Venez distribuer des friandises avec nous ! Des tables seront disponibles à l'accueil du 499 chemin Tamaracouta de 13 h 30 à 16 h.



Attention! Les friandises distribuées ne doivent PAS CONTENIR DE NOIX.



MAISON HANTÉE

Venez braver l'épouvantable maison hantée sera ouverte de 18 h 30 à 19 h 30 pour les moins de 12 ans et de 20 h à 21 h pour les 12 ans et plus.

Pour de plus amples informations, contactez la Réserve Scout Tamaracouta au 450 438-4096 ou par courriel reservations@tamaracouta.com.



ATELIERS « CUISINE DU JARDIN »

Venez cuisiner des recettes GOURMANDES, SAINES & DE SAISON. Optez pour des produits frais plutôt que des produits transformés!

Les ateliers seront offerts à l'**hôtel de ville de Mille-Isles** au 1262 chemin de Mille-Isles.

Lundi 5 décembre de 18 h à 21 h

Lundi 19 décembre de 18 h à 21 h

Tarif de 7 \$ par personne (*Place limitée)



Inscrivez-vous par courriel auprès de **Mme Darina Bélanger** à l'adresse courriel darinabelanger@gmail.com ou par téléphone auprès de **Mme Nathalie Bouchard** au 450-438-2958 poste 2608.

Chacun repart chez lui avec une part de la nourriture et une part de nourriture est redonnée à la communauté !!!





INFORMATION

Édition octobre 2016

LA FÊTE DE MILLE-ISLES DU 14 août 2016

Malgré les nuages, et le report de la **fête de Mille-Isles** au dimanche 14 août dernier, plus de 300 personnes ont participé et ont profité des différents kiosques, de la nourriture et des jeux avec beaucoup de plaisir.

Plusieurs partenaires étaient présents cette année dont le **transport collectif d'Argenteuil** et la **maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil** qui en a impressionné plus d'un avec leurs bulles géantes et le parcours pour les enfants de 0 à 5 ans. Merci aux parents qui ont pris le temps de remplir le sondage relatif aux activités familiales à **Mille-Isles**. Le Service sécurité incendie de **Mille-Isles** était également sur place pour épater petits et grands avec leur « maisonnette en feu » ! Plusieurs petits pompiers ont pu démontrer leur talent pour éteindre les feux et leur force physique en gagnant haut la main au souque à la corde contre nos pompiers volontaires.

Lors de la journée, le **lancement de la Politique de la famille et des aînées de Mille-Isles** a été souligné avec la distribution de ballons qui ont fait plusieurs heureux. La **Politique de la famille et des aînées de Mille-Isles** peut être consultée en ligne au www.mille-isles.ca et des copies sont disponibles à l'hôtel de ville. Du nouveau cette année, **les artisans de Mille-Isles avaient plusieurs produits, œuvres et informations** à nous faire découvrir, merci d'avoir répondu à l'appel, en espérant vous revoir l'année prochaine.



La Municipalité souhaite offrir de **chaleureux remerciements à tous les bénévoles** : *Darina Bélanger, Elizabeth Ann Cochrane, Francine Côté, Alain Duhaime, Ginette Ferron, Matts Kulisek, Marcel Laforest, Charles Lapointe, Manon Laroche, Laurent Thouin.* **Un remerciement tout particulier au Camp Scout Tamaracouta pour l'utilisation de leur superbe site sur la plage.** Bien entendu, la **fête de Mille-Isles** ne pourrait pas avoir lieu sans la participation de nos précieux commanditaires, merci à la **Caisse Desjardins d'Argenteuil** et **M. Yves St-Denis, député d'Argenteuil** pour leur contribution monétaire. Merci à la **Brûlerie des Monts, S.Bourassa et Dubé Loiselle** pour leur contribution alimentaire. **Merci à Action Traders pour les vélos et merci au Mont St-Sauveur International et à la boucherie Des Chênes pour les prix de participations.**

Félicitations aux gagnants du concours de châteaux de sable, des mini-jeux, des prix de présence, de même qu'à tous ceux qui ont participé. Vos sourires en disaient long. Merci d'avoir été présent et à l'année prochaine!





INFORMATION

Édition octobre 2016

ÉGLISE CHRÉTIENNE MILLE-ISLES, QUÉBEC

À la fin des années 1840, les immigrants irlandais avec de fortes croyances chrétiennes, le sens de l'humour et l'amour de la musique, ce sont installés ici, une terre de grandes épinettes et des lacs étincelants. Les missionnaires, **Mgr Joseph Griffin** et **M. H.T. Goslin**, catéchistes, ont affronté les périls de cette région sauvage pour le salut des âmes. Avec une détermination farouche et un zèle apostolique, ils ont construit une humble église carrée en bois rond avec une vue imprenable sur le terrain acheté à **M. John Pollock**, paysan propriétaire de la terre, dont les descendants habitent encore la région aujourd'hui. **L'église chrétienne de Mille-Isles fût donc établie en 1861.**

Le service d'ouverture a eu lieu le 13 octobre 1861, par le **révérend H.B. Wray**. Le thème du service était « *Lilas* » qui signifie « BONHEUR » (basé sur les racines de lilas qui avaient été apportés d'Irlande) l'autel était orné de lilas.

En 1862, le **révérend H.B. Wray** écrits : « *La congrégation s'est jusqu'à présent montré digne d'avoir un ministre résident. Deux églises en bois (une à Morin) ont été mises en place, avec toit couvert et planché parqueté, portes et fenêtres posées. Le travail est le résultat de l'auto-sacrifice et de beaucoup de travail physique par la congrégation.* »

En 1864, le **révérend Joseph Merrick** a rapporté : « *La nouvelle église à Mille-Isles est maintenant insuffisante pour accueillir la congrégation, de sorte que nous contemplons construire une plus grand église et convertir le bâtiment actuel en salle de classe. Au début, il était prévu que le presbytère devrait être érigé à Morin, mais comme la congrégation de Mille-Isles est de beaucoup la plus grande, et les gens ont exprimé une telle volonté de faire leur part, il semble juste qu'ils soient autorisés à mener à bien leurs intentions.* »

L'église chrétienne a été reconstruite en 1956, en pin à l'intérieur. **M. John Ward**, était l'entrepreneur général. Le service d'ouverture a eu lieu en Juin 1957. Les nouveaux bancs, coupés à une scierie de Maniwake et assemblés ici ont été rempli à pleine capacité. L'immense vitrail de la fenêtre à l'Est et les chaises du sanctuaire furent des dons de l'église Saint-Laurent, Coteau Landing. De nombreux monuments, dont l'autel en chêne, démontrent bien l'amour et le respect des paroissiens. Les fenêtres du sanctuaire sont en mémoire de **Canon** et **Mme E.W.P. Baugh**; l'immense fenêtre Ouest fût dédiée à la mémoire du colonel **Garnet Fort** et **M. Gilbert Ryan**. Les 24 vitraux modernes, illustrant les six premiers versets du Psaume 97 en mémoire de beaucoup de proches, ont été consacrés par Rt. **Rev. Russel Brown**, évêque suffragant de Montréal le 27 Septembre, 1981 - **Canon Horace G. Baugh** était Titulaire.

Avec un cœur reconnaissant nous remercions nos Titulaires passés, gardiens, organistes, comités de femmes, délégués laïcs, dirigeants et généreux donateurs pour leur fidèle soutien. L'église chrétienne est un lieu où la présence de Dieu se fait sentir, où le culte inspire et élève tous ceux qui y viennent et où la communion est vitale. Les racines de nos ancêtres y grandissent encore avec respect et louange. Que tous les fidèles de cette église continuent d'être nourri avec amour et l'honneur de la Gloire de Dieu.



INFORMATION

URGENCE : 911

Vos élus municipaux



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



André Durocher, siège no 1
Voirie et infrastructures
adurocher@mille-isles.ca
Poste 2625



Howard Sauvé, siège no 2
Urbanisme et Environnement,
Comité consultatif d'urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2626



Fred Beaudoin, siège no 3
Maire suppléant
Sécurité civile et publique
fbeaudoin@mille-isles.ca
Poste 2623



Dawn Charles, siège no 4
Communications avec les citoyens
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627



David Hudson, siège no 5
Bâtiments municipaux
dhudson@mille-isles.ca
Poste 2624



Brenda Dawson, siège no 6
Loisirs et culture, Tricentris
bdawson@mille-isles.ca
Poste 2622

Services municipaux 450 438-2958

- **Sarah Channell**
Directrice générale
Poste 2620
schannell@mille-isles.ca
- **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du Service d'urbanisme
et environnement
Poste 2602
alarocque@mille-isles.ca
- **Marc Auclair**
Contremaître voirie
municipale et travaux publics
mauclair@mille-isles.ca
- **Alain Charbonneau**
Directeur Service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
- **Marie Poupier**
Directrice générale adjointe
Poste 2611
mpoupier@mille-isles.ca
- **David Roy**
Inspecteur en urbanisme
et en environnement
Poste 2607
droy@mille-isles.ca
- **Stéphanie Robitaille**
Greffière et secrétaire-trésorière
temporaire
Poste 2610
srobitaille@mille-isles.ca
- **Nathalie Bouchard**
Responsable de l'environnement
et des loisirs municipaux
Poste 2608
nbouchard@mille-isles.ca
- **Sonia Legault**
Commis à la comptabilité
Poste 2601
comptabilite@mille-isles.ca
- **Christine Slight**
Technicienne administrative
Poste 2600
cslight@mille-isles.ca



PATROUILLE CANINE A. ROY
1-800-950-4280
patrouillecanine@hotmail.com

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- Jour de l'an
- 2 janvier
- Vendredi Saint
- Lundi de Pâques
- Journée nationale des patriotes
- Fête nationale du Québec
- Fête du Canada (lundi)
- Fête du travail
- Action de Grâces
- 24 décembre
- Noël
- 26 décembre
- 31 décembre

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2016

- 13 janvier
- 3 février
- 2 mars
- 6 avril
- 4 mai
- 1 juin
- 6 juillet
- 3 août
- 7 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

LISTE D'ENVOI DE MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de messages d'intérêt public en provenance de la Municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



INSCRIPTION
LISTE D'ENVOI

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.